

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Novembre 1999

Québec, le 24 novembre 1999

Monsieur André Thivierge
Directeur des études
Collège de la région de l'Amiante
671, boulevard Smith Sud
Thetford Mines (Québec) G6G 1N1

Objet : Suivi au rapport d'évaluation des programmes Techniques administratives (410.12) conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) et Gestion financière informatisée (903.55) conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC)

Monsieur le Directeur,

La Commission a examiné, lors de sa réunion du 10 novembre 1999, les suites données par le Collège de la région de l'Amiante à l'évaluation de son programme conduisant au DEC en *Techniques administratives*. La Commission a conclu que des suites adéquates avaient été données à cette évaluation. Les appréciations de la Commission sont résumées ci-après.

Dans son rapport d'évaluation, la Commission recommandait au Collège «de revoir la séquence des cours afin d'assurer aux élèves une progression logique et intégrée des apprentissages, de planifier de façon structurée l'utilisation progressive des outils informatiques dans les cours et de revoir l'horaire des cours et du stage au dernier trimestre.» Le Collège a pris en compte, de manière satisfaisante, les trois volets de cette recommandation. Primo, les cours *Comptabilité financière spécialisée I* et *Finance II*, comportant chacun une charge de travail importante, ne sont plus placés dans la même session; le premier se donne désormais au 5^e trimestre et le second, au 6^e. Par ailleurs, les cours *Méthodologie quantitative appliquée* et *Finance II*, dont le contenu demande qu'ils soient offerts l'un après l'autre, sont dorénavant placés dans la bonne séquence, le premier étant offert au 5^e trimestre et le second, au 6^e. Secundo, l'apprentissage du logiciel *Excel* a été échelonné du 3^e au 5^e trimestre et les élèves sont désormais initiés aux recherches sur Internet dès le 2^e trimestre. Tertio, les cours du 6^e trimestre, qui duraient quinze semaines, sont maintenant concentrés sur douze semaines pour rendre possible le déroulement du stage durant les trois dernières semaines.

Le rapport d'évaluation de la Commission comportait également quatre suggestions. En réponse à la première, dans laquelle il était suggéré au Collège de «rechercher avec les professeurs des moyens alternatifs devant permettre la réalisation des projets les plus pertinents», un laboratoire de langues a été ajouté à la bibliothèque. Il s'agit d'une bonne initiative qui contribuera à remédier à la faiblesse des élèves en anglais, l'un des aspects perfectibles du programme. La Commission suggérait également au Collège «de prendre les mesures nécessaires pour permettre à l'élève d'avoir accès à des ressources documentaires appropriées et nécessaires à la qualité de sa formation». Les informations fournies permettent de conclure que les ressources documentaires désormais disponibles pour les élèves du programme sont suffisantes. On peut également noter qu'un certain nombre d'ouvrages en anglais figurent parmi les titres disponibles. La Commission suggérait ensuite au Collège «de se doter d'outils de suivi du cheminement scolaire afin de mieux connaître les caractéristiques de sa clientèle et d'analyser les changements qui se produisent dans l'évolution de ses taux de réussite, de persévérance et de diplomation». Selon les informations transmises par le Collège, en mai 1999, «un système informatisé de suivi des données relatives à chaque programme sera implanté à l'automne 1999». La Commission s'en réjouit et espère que le système aura pu être implanté à la date prévue. Enfin, la Commission suggérait au Collège «de prendre les mesures nécessaires pour assurer un suivi aux délibérations du Comité du programme.» Un pas dans la bonne direction a été fait avec la décision de transmettre au Directeur des études, à partir de l'automne 1999, les procès-verbaux des réunions du Département de techniques administratives.

Le rapport de suivi du Collège expose également les mesures prises à la suite de quelques commentaires de la Commission. L'une d'entre elles est digne de mention. Une politique départementale d'évaluation des apprentissages a été élaborée et déposée à la Direction des études. Les plans de cours en font état et elle est expliquée aux élèves.

Au total, la Commission estime satisfaisantes et intéressantes les suites données à son évaluation.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer